

Département des Bouches-du-Rhône  
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE  
de  
LA FARE LES OLIVIERS  
13580

## DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**2024\_84 - OBJET : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'Ecole Paul Doumer - Lot n°2 Etanchéité - Avenant n°4**

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**RAPPELLE** que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Paul Doumer, il a été lancé un marché de travaux par lot séparé. Le lot n°2 : « Etanchéité » a été attribué à la SARL SMED pour un montant de 230 432,41 €HT soit 276 518,89 €TTC.

Par décision du maire n°2021\_13 du 11 février 2021 a été conclu l'avenant n°1 dont l'incidence financière est la suivante : 5 591,60 €HT soit 6 709,92 €TTC soit une plus-value de 2,43 % par rapport au montant initial du marché.

Par décision du maire n°2023\_8 du 20 janvier 2023 a été conclu l'avenant n°2 qui abroge la clause de sauvegarde prévue à l'article 3.2 – Variation des prix du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Par décision du maire n°2024\_33 du 26 avril 2024 a été conclu l'avenant n°3 dont l'incidence financière est la suivante : - 8 584,00 €HT soit -10 300,80 €TTC soit une moins-value de 3,73 % par rapport au montant initial du marché.

Le montant du marché a été ramené à 227 440,01 €HT soit 272 928,01 €TTC.

**INFORME** que des modifications dans les prestations de la SARL SMED ont été apportées en plus-value telles que :

Plus-value	€HT
Devis n°300424136 - Bâtiment E – Reprise de l'étanchéité sur toiture terrasse du bâtiment E pour mise en œuvre des stores intérieurs	2 036,00
<b>Total HT plus-value</b>	<b>2 036,00</b>

Ces modifications engendrent une moins-value de 0,88 %, par rapport au montant initial du marché.

Tous avenants confondus, cela représente une moins-value de -0,42 % par rapport au montant initial du marché.

**DECIDE**, en conséquence, de conclure un avenant n°4 avec la SARL SMED dont l'incidence financière est la suivante : 2 036,00 €HT soit 2 443,20 €TTC, portant le montant du marché à 229 746,01 €HT soit 275 371,21 €TTC.

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le 25/07/2024

ID : 013-211300371-20240725-DM\_2024\_84-CC



**DIT** que les crédits nécessaires au règlement de cet avenant sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 25 juillet 2024.

Le Maire,

Jérôme MARCILLAC

